



**Procès-verbal
du conseil de la Fédération de Recherche
L'Europe en mutation**

Séance du 17 janvier 2025

Etaient présents :

Bruno Trescher, directeur de la Fédération de recherche Europe en mutation – FRU 6703
Delphine Porcheron, directrice-adjointe Fédération de recherche Europe en mutation – FRU 6703
Aude Bouveresse, directrice du CEIE,
Anaïs Hamelin, directrice du LaRGE
Marc Mignot, directeur du CDPF
Franck Macrez, directeur du LR-CEIPI
Nicolas Chiffлот, représentant de Gabriel Eckert, directeur de l'IRCM

Excusée :

Mélanie Schmitt, directrice du DRES

◇ **Présentation du budget 2025 de la Fédération de recherche**

Le budget de la fédération est constitué de deux lignes budgétaires: l'une d'un montant de 15 000 euros représente la dotation Unistra, l'autre de 6 442 euros résulte du prélèvement aux UR à hauteur de 5% de leur propre dotation au titre de la mutualisation.

Une programmation des dépenses entre activités de recherche et fonctionnement de la fédération est présentée selon le support joint en annexe.

◇ **Proposition de tarifs d'inscription aux colloques**

La fédération de recherche propose de soumettre à la validation du CA une grille tarifaire relative aux droits d'inscription aux colloques organisés par les UR rattachées au cours de l'année 2025.

Le principe de 4 tarifs progressifs allant de 100 à 400 euros est approuvé à l'unanimité.

◇ **Proposition d'un montant du prix de thèse décerné par la Fédération**

La fédération de recherche propose de soumettre à la validation du CA, la décision d'attribuer en 2025, un seul prix de thèse d'un montant de 1 000 euros ou deux prix de thèse de 500 euros chacun.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

◇ **Divers**

○ **Modalités de fonctionnement du service administratif de la fédération**

Cf. support de présentation en annexe

○ **Point d'information budgets 2025**

Cf. support de présentation en annexe

○ **Changement de gestion de la salle de cours 339**

La gestion de l'occupation de cette salle est dévolue à la Faculté de droit. Néanmoins, les besoins de la fédération restent prioritaires.

Strasbourg, le 20 janvier 2025

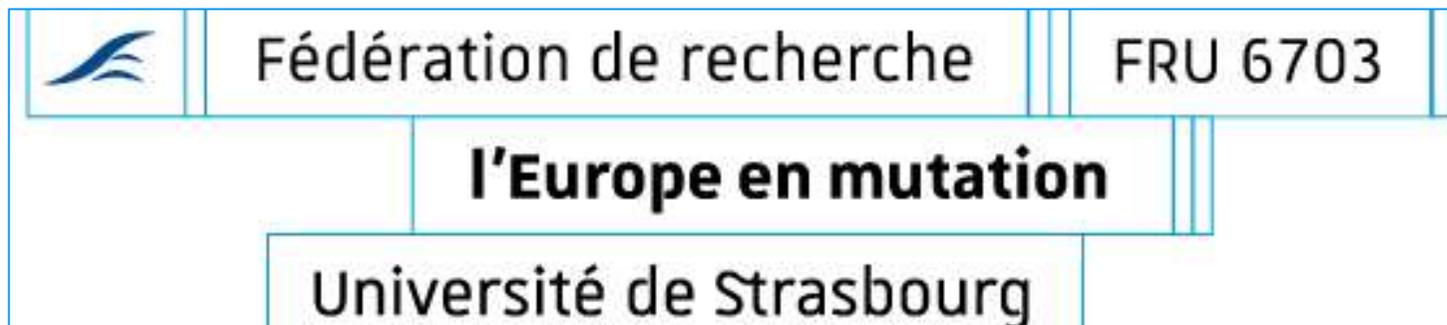
Pour le directeur de la fédération de recherche,
Par délégation,

Laurence Monteil



CONSEIL DE LA FEDERATION

17 janvier 2025



Laurence Monteil, Responsable administrative

Ordre du jour

- ◆ Présentation du budget 2025 de la fédération
- ◆ Proposition de tarifs d'inscription aux colloques
- ◆ Proposition d'un montant du prix de thèse de la fédération
- ◆ Divers :
 - Modalités de fonctionnement du service
 - Point budget 2025
 - Changement de gestion de la salle de cours 339

Présentation du budget 2025

RECETTES	21 442 €
Dotation Recherche	15 000 €
Mutualisation FRU6703 (5%)	6 442 €
DEPENSES	20 905 €
Actions Recherche	10 400 €
Séminaires CEIE/IRCM (B. Lecoq)	1 000 €
Colloque de la Fédération	4 000 €
Ecole d'été	1 500 €
Conf-débat	1 000 €
Matinales de la bibliothèque de droit	400 €
Colloque des doctorants	1 500 €
Prix de thèse	1 000 €
Fonctionnement FRU6703	10 505 €
Affranchissement	700 €
Téléphonie	400 €
Déchets	690 €
Location & maintenance photocopieur	815 €
Licence Creative Cloud	400 €
Stock packs bouteilles d'eau	400 €
Fournitures	400 €
Achat clés pass	300 €
Fonctionnement divers	400 €
Matériel informatique (achat-maintenance)	1 500 €
Travaux installation coin cuisine	4 500 €
SOLDE BUDGETAIRE - MARGE DE PRECAUTION	537 €

Tarifs d'inscription aux colloques

- ◆ Proposition de 4 tarifs unitaires valables pour l'ensemble des colloques organisés en 2025

	Date de début	Date de fin	Désignation	Complément d'information	Type de facturation	Tarif HT	Tarif TTC (TVA à 10%)
Tarif 1	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	90,91 €	100,00 €
Tarif 2	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	181,82 €	200,00 €
Tarif 3	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	272,73 €	300,00 €
Tarif 4	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	363,64 €	400,00 €

- ◆ Approbation des tarifs au CA du 29/04/2025

Focus TVA sur les colloques

Les budgets relatifs à l'organisation d'un colloque sont comptabilisés budgétairement en HT en dépenses et en recettes :

Les inscriptions sont payées en TTC par les participants, les recettes sont saisies en TTC mais les crédits ouverts budgétairement correspondent à ces recettes HT (La TVA est reversée à l'administration fiscale)

Les dépenses ci-dessous ouvrent droit à déduction de TVA :

Poste de dépenses	TVA déductible	Montant impactant la comptabilité budgétaire
Location de salle	X	HT
Restauration	X	HT
Réception	X	HT
Hébergement	X	HT
Moyens de transport (train, avion etc.)	X	HT

Montant du prix de thèse 2025

- 1 ou 2 lauréats
- Montant de 1 000 euros ou de 500 euros chacun
- Nécessité de faire approuver cette décision par le CA

Modalités de fonctionnement des services de la fédération

Nouvelle équipe :



Un contact unique :

FRU6703-contact@unistra.fr

Aurélie Kraft, Chargée de communication

- ◆ Elaborer les supports de communication liés aux conférences, aux colloques, aux journées d'études et aux matinales
- ◆ Garantir le fonctionnement des moyens techniques associés (équipement des salles, création des codes wifi, conformité des installations techniques multimédia etc.)
- ◆ Gérer, diffuser et archiver les informations électroniques ou papier et la documentation relevant de ces activités et mettre à jour les sites internet

Nathalie Rollhaus, Responsable financière

- ◆ Suivre et contrôler les opérations financières dans le cadre des activités de recherche de la fédération
- ◆ Établir et émettre les titres de recettes correspondant aux conventions et aux droits d'inscription aux colloques
- ◆ Élaborer, à partir de SIFAC, les états et bilans financiers et les tableaux de bord nécessaires au suivi de l'activité

Louise Rieuse, gestionnaire administrative et financière

- ◆ Participer aux opérations de logistique liées à l'organisation des événements (réservations des restaurants, des hôtels et des titres de transport)
- ◆ Contribuer aux opérations financières associées (saisir les bons de commandes afférents)
- ◆ Réaliser les opérations de gestion courante (établir et diffuser les courriers et les attestations de participation aux colloques/mettre à jour les tableaux de suivi financier)

Laurence Monteil, Responsable administrative

- ◆ Organiser et coordonner les activités du service
- ◆ Établir et proposer les budgets, contrôler leur répartition et leur exécution, réaliser le suivi et l'analyse
- ◆ Préparer les contrats et les conventions et contribuer au développement des partenariats
- ◆ Contrôler l'application des règles et procédures administratives

Informations complémentaires et recommandations

- ✓ **Le service assure un accueil physique :**

- ✓ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- ✓ En dehors de ces plages horaires, il est recommandé de prendre RDV

- **Dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des événements :**

- ✓ Un pack complet (affiches, programmes, listes d'émargement, bouteilles d'eau pour les intervenants) est mis à disposition des organisateurs 48h avant la date d'ouverture
- ✓ Il est conseillé de programmer une pause café pour l'accueil et/ou après la pause déjeuner
- ✓ Lorsque la formule buffet pour un minimum de 30 personnes est envisagée, il est recommandé d'inclure la prestation d'un maître d'hôtel (taux horaire : 35 € HT) => service et gestion des emballages et des restes éventuels

Point Budget 2025

- ✓ Mise en place des dotations annuelles depuis le 15/01/2025
- ✓ Nouveauté : gestion des dotations sur un eotp rattaché au centre financier de l'unité
 - Meilleure lisibilité pour la DRD
 - Exemple : ODIRCM00 => OD pour « Opération-Dotation »
- ✓ Mise en attente des remboursements de jury de thèse: discussions en cours
- ✓ Mise en place des crédits Idex fin janvier 2025

Gestion de la salle 339, Escarpe

- ✓ Modification du point 3.5.3 du règlement intérieur de la Fédération
- ✓ La gestion de la salle est à présent assurée par la Faculté de droit